Image not found or type unknown

Capital de décés et rente education et conjoint

Par **daroandalouse70**, le **03/03/2015** à **23:14**

Bonjour,

Je me permets de vous contacter pour m'aider sur ma situation :
bénéficiaire d'un capital de décès et rente éducation et conjoint, mon mari est décédé le 14/06/2013, il était un salarié dans une société depuis 01/04/2010.

Le 29/05/2012, il a eu un AT pris en compte par la CPAM. On découvre qu'il était atteint d'un cancer métastasique. Le 01/01/2013, une décision du médecin conseil de la CPAM le déclare en maladie.

Suite au décès de mon mari, l'employeur me contacte assez vite pour constituer un dossier de capital décès car la société va être liquidé dans la semaine. Je fais le nécessaire, il transmet le dossier à l'AG2R qui me répond que les cotisations d'une période ne sont pas payées par l'employeur. AG2R refuse de me préciser les dates, le mandataire, et maintenant l'AG2R me dit que le nom de mon mari ne figure pas sur la liste des salariés en l'exercice ces années 2010 et 2011.

Aidez moi, SVP, je suis veuve avec des enfants en bas âges : 14, 9, 5 et 4 ans.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés